

Oraux d'entraînement type Polytechnique (« X »)

Nature et conditions de l'épreuve

Résumé d'un texte de tout genre littéraire (y compris romanesque ou théâtral) dès lors que s'y déploie une forme d'argumentation, sur un thème hors programme, de toute époque (de l'Antiquité à la période contemporaine) ; longueur : 1000-1200 mots.

Préparation : 45', interrogation : 30'. Vous avez le droit d'écrire sur le texte.

Coef. à l'oral : 8/92.

Déroulement de l'épreuve

30' à décomposer en trois temps :

- exposé (15') :
 - résumé du texte (2-3')
 - réflexion personnelle sur un aspect central du texte, digne d'intérêt et de prolongement (12-13')
- entretien (15').

1. Le résumé du texte (2-3')

Outre la longueur et la nature du texte proposé, c'est la principale différence par rapport à l'épreuve de type Mines-Ponts : il faut

- situer le texte et son auteur ou autrice, en vous appuyant sur la légende fournie (voir *infra*)
- en proposer un **résumé** et non une analyse : autrement dit, il s'agit de reformuler strictement les points essentiels de l'argumentation déployée dans le texte, mais sans commenter la structure de cette dernière ni les choix stylistiques ou rhétorique de l'auteur ou autrice.

Comme à l'écrit pour les épreuves de type CCINP ou Centrale-Supélec, le résumé doit impérativement :

- respecter l'énonciation du texte, sans formules introductrices telles que « le texte affirme que », « l'auteur/autrice montre ensuite que »...
- respecter son organisation logique, avec explicitation de tous les connecteurs logiques implicites dans le texte
- restituer toute son argumentation, dans l'ordre du texte, sans omission ni déformation
- le reformuler entièrement, sans calque.

Rq. bien lire la légende qui accompagne un texte : elle comporte en général

- le nom de l'auteur ou de l'autrice
- le titre de l'œuvre dont est tiré l'extrait :
 - si c'est un livre : en italiques
 - si c'est un article : entre guillemets (l'ouvrage ou revue dont il est tiré est mentionné ensuite, en italiques la plupart du temps)
- la date de l'œuvre (première édition).

Ex. Anne-Marie Roviello, *Sens commun et modernité chez Hannah Arendt*, 1993

→ le texte confié à notre étude est extrait de l'essai *Sens commun et modernité chez Hannah Arendt*, d'Anne-Marie Roviello, paru en 1993

Juliette Roussin, « Fausses nouvelles : trouble dans la croyance », *Esprit*, 479, novembre 2021

→ le texte confié à notre étude est extrait d'un article de Juliette Roussin intitulé « Fausses nouvelles : trouble dans la croyance », et paru en novembre 2021 dans (le numéro 479 de) la revue *Esprit*.

Après une transition brève mais claire (évitez toutefois les « J'en ai fini avec le résumé, je passe à la réflexion » — un peu abrupt !), on passera à l'étape suivante de l'épreuve :

2. La réflexion personnelle à partir du texte (12-13')

Il s'agit ici de développer une réflexion personnelle structurée, à partir d'un enjeu essentiel du texte, dégagé pendant le temps d'analyse ; vous pouvez même prendre pour point de départ une phrase du texte, choisie parce qu'elle en exprime l'idée majeure.

Il s'organise comme suit :

a. Une très brève introduction : c'est en fait

- la formulation de la problématique, inspirée par le texte (et non artificiellement plaquée dessus), en justifiant ce choix par l'importance de cette question dans l'argumentation de départ et de ses enjeux
 - il doit s'agir d'un véritable axe directeur de la réflexion, ni trop général, ni réducteur, assez précis toutefois pour permettre une réflexion fine, et assez personnel pour ne pas amener à reprendre strictement les thèses et arguments du texte analysé ; c'est aussi l'occasion de définir précisément les termes qui guideront votre réflexion
- l'annonce du plan que suivra le développement.

b Le développement proprement dit, en trois parties.

Il obéit à quelques règles immuables :

- il doit montrer une progression claire : comme toute argumentation de type dissertatif, il faut, de façon méthodique et non redondante, mener l'auditoire d'un point A à un point B pour convaincre, en approfondissant les arguments et problèmes posés par la réflexion, que ce soit en montrant les nuances et limites ou en les organisant du plus évident au plus subtil
- chaque partie doit s'appuyer sur des exemples judicieusement choisis (et toujours **extérieurs au programme de l'année**), tirés d'œuvres culturelles (littéraires, picturales, cinématographiques...), de l'histoire, des sciences, y compris humaines, de l'actualité, de la politique... permettant de montrer l'étendue de sa culture personnelle et de sa curiosité, mais aussi sa capacité à confronter sa réflexion à la réalité
- il est une phase de réflexion, et non une tribune permettant de développer une opinion politique, par exemple.

c. Une brève conclusion : elle propose un bilan de la réflexion en montrant clairement les apports du développement par rapport à la question de départ, et éventuellement une ouverture.

3. L'entretien (15')

Il est conduit par l'examineur ou examinatrice, qui pose des questions de différentes natures :

- reprise d'un point de l'analyse (sens d'un mot ou d'une expression, procédé argumentatif ou stylistique du texte...) ou du développement personnel, pour le préciser, l'approfondir ou inviter à le discuter, à le nuancer, à le rectifier
- approfondissement ou enrichissement des exemples cités à l'appui de la réflexion personnelle
- élargissement de la discussion autour du thème du texte, pour sonder la culture du candidat ou de la candidate et sa capacité à élaborer rapidement une réflexion fine et structurée.

Aucune des questions posées lors de l'entretien n'est un piège ! Elles sont là, au contraire, pour aider le candidat ou la candidate à se reprendre et à préciser son propos là où c'est nécessaire, ou à montrer des connaissances ou idées que le propos initial n'a pas permis de mettre en évidence.

Il faut donc, pendant ce dernier temps de l'épreuve, faire preuve d'écoute et de recul sur ce que l'on a dit, mais aussi de conviction, sans essayer de deviner ce que l'examineur ou examinatrice aimerait entendre (ni assurance excessive, ni humilité déplacée) : c'est avant tout l'honnêteté intellectuelle qui permet de bien répondre aux questions de l'entretien, il n'y a pas de réponse-type à ces dernières.